

# Projet d'établissement



## 1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école, approuvé par le pouvoir organisateur de l'école, par les représentants de l'association de parents d'élèves et le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

## 2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT



### A. Horaire.

#### **Section primaire**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
8h45-12h05	8h45-12h05	8h45-11h45	8h45-12h05	8h45-12h05
13h25-15h45	13h25-15h45		13h25-15h45	13h25-15h45

Cet horaire comprend, entre autres, 1 période\* d'option philosophique (religion catholique, religion islamique, morale ou philosophie et citoyenneté...), 1 période\* « philosophie et citoyenneté » commune, 2 périodes\* d'éducation physique et 2 périodes\* de langue (P5 et P6)

#### **Section maternelle**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
8h45-12h05	8h45-12h05	8h45-11h40	8h45-12h05	8h45-12h05
13h30-15h40	13h30-15h40		13h30-15h40	13h30-15h40

Cet horaire comprend 2 périodes\* de psychomotricité

\* 1 période = 50 minutes

### B. Obligations scolaires.



Tout enfant âgé de 5 ans inscrit en M3 ou admis en P1 est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents au plus tard le quatrième jour ouvrable qui suit cette absence.

Toute absence excédant 3 jours doit être notifiée dès le quatrième jour ouvrable au moyen d'un certificat médical.

En cas de période particulière (type Covid ou...), des informations spécifiques sont véhiculées par l'école vers les familles.

## C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

**Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.**



## 3. OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'ECOLE

- Promouvoir **la confiance en soi et le développement de la personne** de chacun des élèves : autonomie, rythme...
- Amener tous les enfants à **s'approprier des savoirs** et à **acquérir les compétences** qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à **être des citoyens responsables**, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des **chances égales d'émancipation sociale** en différenciant les apprentissages, en s'appuyant sur leurs réalités sociale et culturelle.



## 4. NOS SPECIFICITES

- **Ecole rurale POUR TOUS** : trois implantations, deux maternelles et une primaire dans un cadre rural, spacieux, agréable, adapté en fonction des sections.
- **Transports en bus** TEC gratuits pour les enfants de moins de 12 ans en possession de la « Mobib'card », convoyeur à bord.
- Organisation des **transports vers et de la garderie**.
- **Garderie** à prix démocratique, organisée de 7 h 00 à 18 h 30, y compris le mercredi, **centralisée** à l'implantation primaire.
- Possibilité de commandes de potage et de repas chauds.
- Gratuité des cours de **natation** de P1 à P6, initiation en M3.
- **Psychomotricité et éducation physique** dans la salle de gymnastique hyper-équipée de l'école.
- **Activités sportives** scolaires et interscolaires organisées hors école.
- **Seconde langue** au choix (néerlandais ou anglais) à partir de P5.
- **Cours facultatifs extrascolaires** :
  - de néerlandais de P1 à P4.
  - d'éveil musical (5-8 ans)
  - d'éloquence (8-12 ans)



- Excursions, animations, visites culturelles.
- Classes de dépaysement : à la ferme en M3, à la mer en P2, à la neige en P5 ou P6.
- Coin bibliothèque, dans l'espace primaire, pour des activités de classe et accessible aux élèves demandeurs durant les récréations.
- Livres offerts en fin d'année scolaire.
- Participation au Prix Versele, à la fureur de lire...
- Réunions de parents programmées par l'école ou sur simple demande.
- A la demande exclusive des parents au PMS (019/32.26.12), collaboration de l'école avec ce dernier et avec les centres thérapeutiques. Accueil de logopèdes indépendant(e)s à charge des familles.



## 5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 5.1 Nos méthodes au quotidien.



#### 5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Nous développons les différentes disciplines : Français, Mathématique, Eveil historique et géographique, Eveil scientifique et technologique, Eveil artistique, Education physique, Langues (section primaire uniquement)...

Les compétences transversales concernant plusieurs ou la totalité de ces disciplines sont exercées. Ainsi, saisir, traiter, mémoriser, utiliser, communiquer l'information sont des compétences envisagées dans tous les domaines cités précédemment.

Les méthodes :

La **pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant.

La **pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées, entre autres, grâce aux outils, aux processus et aux consignes adaptés selon le niveau et le rythme de chacun.

L'utilisation régulière ou ponctuelle des TBI ( tableaux interactifs ) et des tablettes - matériels attractifs pour les élèves - enrichit le panel

- des approches pédagogiques
- des pistes de différenciation
- des manières concrètes de démonstrations

La **continuité des apprentissages** par la concertation des enseignants et, notamment, dans le cadre de la liaison maternelle-primaire. Certains référentiels et matériels communs sont utilisés au cours des étapes 5-8 et 8-12.

**L'évaluation formative** : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations.

**L'évaluation sommative** : bilan des acquis des élèves.



### 5.1.2. Découverte, production, création.

Les notions et compétences sont découvertes au départ de situations-problèmes, de défis, de lecture de documents, de l'utilisation des référentiels présents dans les classes, de classes-sorties, de projets, d'animations...

En fonction des attentes et projets, **différentes formes de productions et de créations** sont abordées comme :

- Le théâtre 
- La poésie 
- L'art (bricolages, techniques artistiques...) 
- L'écriture (textes, panneaux, affiches, correspondance, règlements de classes...) 
- Les travaux de présentation (exposés) 

En section maternelle, la **créativité** est favorisée par la diversité des coins proposés, la variété des matériaux et matériels mis à la disposition des élèves.

### 5.1.3. Articulation pratique/théorie

Par l'observation, la recherche, la manipulation, l'expérimentation, le jeu, l'enfant est amené à verbaliser les découvertes, à les vérifier, à les appliquer dans le but de construire des synthèses durant le cursus fondamental.

Ces formes et processus d'apprentissages visent l'acquisition des compétences telles que définies dans les socles.



### 5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif

Les pratiques pédagogiques et l'organisation diffèrent en fonction des apprentissages envisagés et de l'âge des élèves :

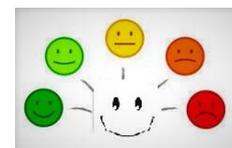
- Travail individuel, collectif, groupes de besoins et/ou de niveaux, leçons frontales, ateliers, projet pédagogique, différenciation, remédiation, ...
- Certaines classes maternelles sont organisées en verticalité.
- Projet pédagogique commun en cycle 5-8. Cet aspect se reflète surtout par la construction d'outils communs et de référentiels établis en concertation par les enseignants.
- Regroupements d'élèves d'un même cycle pour des cours spéciaux.
- Le dédoublement peut, en fonction des collègues partenaires, être organisé en co-titulariat.



### 5.1.5. Les évaluations.

**BUT** : relever l'évolution de l'acquisition des compétences, des notions, des savoirs, des savoir-faire.

**Evaluation formative** : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations.



- En section maternelle, les institutrices proposent différentes évaluations sous forme de fichiers, de tableaux, de fardes. Certaines sont établies en continuité pour révéler l'évolution des apprentissages des élèves (farde du bonhomme...)

- Mise en place de dossiers d'élèves auxquels une année complémentaire est proposée. La collecte de rapports circonstanciés rédigés par les membres de l'équipe au long du cursus permet un suivi de l'évolution des élèves concernés.

**Evaluation sommative** sous forme de contrôles, de bilans de façon régulière. Les résultats obtenus déterminent partiellement les notes transcrites dans le bulletin.

- En P2 et P4, évaluations non certificatives, rédigées et proposées par le CECP, organisme représentatif du Pouvoir Organisateur.
- En P3 et P5, évaluations externes non certificatives rédigées, diffusées et imposées par la Cellule de pilotage de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- En P6, évaluations certificatives visant à l'obtention du CEB.

#### 5.1.6. Eveil aux professions.

La sensibilisation à l'organisation des études, aux métiers et professions revêt des approches variées. Elle s'articule en fonction de l'actualité, des thèmes abordés, des occasions qui se présentent.

- Visites ou interventions de personnes extérieures au long du cursus scolaire fondamental (ex : boulanger, pompier, fermier, peintre, journaliste, auteur, illustrateur, bibliothécaire, avocat...).
- Participation à des expositions interactives sur le thème de l'orientation professionnelle (Le SIEP, Constructform...)

#### 5.1.7. Tous au service des enfants

- Réunions de travail et collaboration avec les prestataires des centres extérieurs (PMS, centres de rééducations, centre d'aide précoce...) dans le but d'un accompagnement efficace et concerté des enfants concernés.
- Tests effectués par le PMS à la demande des parents avec le soutien de l'équipe pédagogique afin de cibler les divers aspects des processus d'apprentissages et d'émettre les conseils appropriés à l'épanouissement individuel (demande au PMS de Waremme : 019/32 26 12).
- Animation PMS en P6 à propos de l'orientation scolaire.

#### 5.1.8. Médias et technologies

- accès aux médias via, notamment, le bibliobus, l'action « ouvrir mon quotidien (P6), les articles du JDE...
- 12 ordinateurs récents dans la Cyberclasse, 26 tablettes iPad, internet (Wi-Fi haut débit) dans toutes les sections.
- tableaux interactifs (TBI) dans 8 classes primaires et dans les implantations maternelles.
- rétroprojecteur, DVD, télévision, graveur, appareils de diffusion, micros...



#### 5.1.9. Activités culturelles et sportives.

Des classes de dépaysement sont programmées chaque année, à la ferme pour M3 et à la mer pour P2 et, tous les deux ans, à la neige pour P5/P6.

Au cours de l'année scolaire, en fonction des occasions, attentes et projets, l'ouverture à la culture attise la curiosité ...

- représentations à l'Opéra Royal de Wallonie.
- théâtre au Centre culturel de Waremme, de Remicourt, à l'école.
- visites de musées, d'expositions, ...
- accueil de personnes-ressources.

Notre école accorde également une grande place aux activités sportives : cours de psychomotricité pour les enfants des sections maternelles et cours d'éducation physique ou de natation gratuit en section primaire toutes les semaines. L'initiation à la natation est également organisée pour les M3.

Des activités sportives ponctuelles internes et externes visent également à promouvoir la diversité dans le sport (cross, jeux aquatiques, courir pour la forme, unihockey, orientation, marche parrainée, olympiades, compétitions multisports interscolaires...)

#### 5.1.10. Citoyenneté.

- Cours hebdomadaire de « philosophie et citoyenneté » par classe primaire.
- Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable autonome en le sensibilisant au respect de :
  - soi et des autres (ex : éducation à la santé, hygiène de vie, tolérance...)
  - des consignes et des règlements (ex : règlement de l'école et de la classe)
  - l'environnement (ex : recyclage, tri des déchets, éveil à la nature et aux animaux).
  - des lieux (propreté) et du matériel (des enfants et scolaire).
- Aborder l'actualité, en fonction des événements.
- Instaurer des débats concernant le vécu des enfants
- Activités en lien avec la sécurité soit avec le concours de l'APPER, soit avec la Police.
- Animations-santé avec le concours du service Promotion de la santé à l'école (PSE).
- Commémoration de l'armistice du 08 mai (P5/P6).
- Visite des « Territoires de la mémoire » en P5/P6.



#### 5.1.11. Ouverture sur le quartier

En fonction des opportunités, des thèmes abordés

- visite de la poste, du moulin, de la boulangerie, de la friterie, de parcs et jardins, chez l'horticulteur...
- accueil de villageois pour des informations dans des domaines variés
- marche parrainée le long de la promenade du Geer
- balades-nature et observations à caractère pédagogique à proximité des implantations avec le concours d'un animateur de l'ASBL Natagora
- plan du quartier, du bac à sable aux plans horizontal et vertical
- repérage de distances (dam, hm, km)

...



### 5.1.12. **Communication**

La communication entre l'école, les enseignants et les parents s'effectue de différentes manières en fonction de l'âge des enfants :

- cahier de communication, classe dojo, compte Facebook,...
- journal de classe
- farde-documents
- bulletin
- fiche de « conduite »
- affiches
- réunions de parents : collectives, individuelles ou sur rendez-vous
- courrier postal ou courriel
- albums-photos, dvd, cd, livres, réalisations communes... sont relayés dans les familles



**Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes , des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.**

### 5.2 **Nos Actions concrètes.**

De la rentrée 2020 à la fin de l'année scolaire 2023, les axes prioritaires de réflexions et d'actions se concentreront sur « **La différenciation des apprentissages en y intégrant les outils numériques** » .

L'équipe pédagogique, notamment, au cours de concertations, de journées pédagogiques, établira des stratégies et mises en place à l'aide des outils numériques afin d'améliorer les compétences individuelles des élèves, des plus petits aux plus grands. Les procédés numériques à disposition feront l'objet d'une analyse afin, à la fois, de les uniformiser dans les implantations maternelles et d'assurer une continuité au niveau primaire avec l'apport d'outils performants collectifs (TBI) et l'intégration, petit à petit, d'outils individuels.



### 5.3 **Année complémentaire**

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative. Des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année primaire, ...).

Le maintien en M3 est soumis aux avis de la direction, du PMS et des parents, l'approbation est du ressort de la direction de l'AGERS (direction générale de l'enseignement obligatoire de la communauté française).

## **5.4 Formation des enseignants**

### **5.4.1. Formations obligatoires ("Les journées pédagogiques")**

Chaque année scolaire, deux journées de formation sont organisées par le P.O. (Pouvoir Organisateur). Les thèmes sont définis par le C.E.C.P. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces). Pour la période 2020-2023, le contenu portera sur le Plan de Pilotage.

La 3<sup>e</sup> journée de formation organisée et définie par le P.O. consiste en un échange sur les contenus pédagogiques abordés lors des formations volontaires.

### **5.4.2. Formations libres**

Sur base **volontaire**, l'enseignant s'inscrit à différents modules de formation (5 journées au maximum) en vue de faire évoluer sa pratique professionnelle et ses méthodes pédagogiques.

Les thèmes abordés sont en lien avec le projet d'établissement et sont mis en commun lors des différentes concertations plénières.



## **6. GÉNÉRALITÉS**

Ce projet d'établissement a été rédigé par l'équipe éducative et le conseil de participation en fonction de /du :

- **Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental;**
- **Décret "Ecole de la Réussite";**
- **La circulaire du 10/08/1998** (assurer la continuité des apprentissages, respecter les rythmes individuels, rendre collective la prise en charge et distinguer évaluation sommative/formative);
- **Projet éducatif et pédagogique du PO;**
- **Décret du 11/07/2002** (organisation des formations en cours de carrière).

Construit par les **Enseignants** et le **Conseil de participation**

Approuvé par l'**APEC** et le **Collège des Bourgmestres et Echevins**

**Talon à rentrer complété et signé à l'école communale de Geer**

Monsieur et(ou) Madame

.....

responsable(s) de

....., élève de .....

....., élève de .....

....., élève de .....

....., élève de .....

déclare(nt) avoir pris connaissance du Projet d'établissement de l'ECOLE  
COMMUNALE DE GEER pour la période 2020-2023 et y adhérer.

Date et signature(s)

**Talon à rentrer complété et signé à l'école communale de Geer**

Monsieur et(ou) Madame

.....

responsable(s) de

....., élève de .....

....., élève de .....

....., élève de .....

....., élève de .....

déclare(nt) avoir pris connaissance du Projet d'établissement de l'ECOLE  
COMMUNALE DE GEER pour la période 2020-2023 et y adhérer.

Date et signature(s)